

PONEY ÉCOLE

METTRE EN PLACE
UNE SÉANCE DÉCOUVERTE
du côté des enseignants de l'Éducation Nationale



Venez avec votre classe découvrir l'univers du poney-club gratuitement.

Les étapes de la mise en place :

- ① Consulter la liste des poney-clubs participants à l'opération Poney école, une carte des clubs participants est disponible sur la plateforme: poneyecole.ffe.com
Ces poney-clubs sont labellisés Poney Club de France par la FFE, label qualité pour les établissements équestres spécialisés dans l'accueil des enfants et du jeune public. Ce label assure que le poney-club est agréé Jeunesse et Sport.
- ② Inscrire votre classe sur la plateforme Poney école aux créneaux horaires disponibles du poney-club de votre choix pour être dans le cadre de l'agrément interministériel.
- ③ Adresser une demande de sortie à votre directeur d'établissement. Organiser le transport des élèves sous la responsabilité et à la charge de l'école.

Les avantages pour les enseignants :

- ① La Responsabilité Civile du Centre Equestre intervient pour les activités avec les poneys. L'enseignant d'équitation possède une carte professionnelle à jour.
- ② L'établissement équestre et son enseignant bénéficient de l'agrément de l'Éducation Nationale pour la durée de la séance de découverte.
- ③ La validation du créneau horaire par le poney-club sur la plateforme entraîne l'envoi des supports pédagogiques par la FFE pour votre classe.
- ④ Les documents offerts dans le cadre de Poney école sont une excellente base de réflexion pour les classes de primaire et maternelle. Ils sont également consultables à partir du site poneyecole.ffe.com.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE :

Projet pluridisciplinaire, il s'inscrit au sein des différents cycles scolaires. Il explore les différentes thématiques : explorer et découvrir le monde équestre, questionnement sur le monde équestre, apprendre à mieux connaître et maîtriser son corps, questions sur la protection du vivant et de son environnement.



© Photographie : FFE/Maïndru/J. Rocher





DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ :

Vous restez le responsable pédagogique de cette activité et vous devez gérer l'organisation générale de votre classe. Pensez à la tenue des enfants:
pantalon long et chaussure fermées, haut avec les épaules couvertes, prévoir une gourde
Le Poney-club mettra à disposition des élèves les casques aux normes et le matériel pour les poneys.

Textes réglementaires Responsabilité et rôle des intervenants, modèle de convention : BO n° 34 du 02/10/1992 – Circulaire n° 92-196 du 03-07-1992.

Taux d'encadrement :

École maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine :	École élémentaire
Atelier Découverte du milieu	
<ul style="list-style-type: none"> • 2 adultes au moins, quel que soit l'effectif de la classe, • Au-delà de 12 élèves, un adulte supplémentaire pour 6. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 adultes au moins, quel que soit l'effectif de la classe, • Au-delà de 24 élèves, un adulte supplémentaire pour 12.
Atelier Équitation	
<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié et agréé EN, • Au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé EN ou un autre enseignant supplémentaire par tranche de 6 élèves supplémentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 24 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié et agréé EN, • Au-delà de 24 élèves, un intervenant, qualifié et agréé EN pour 12 élèves supplémentaires.

(source NOR : MENE1717944C / Circulaire interministérielle n° 2017-116 du 6-10-2017 / MEN - DGESCO B3-3 - MS.).

Pour aller plus loin :

- 🕒 Mise en place de cycles d'équitation avec les classes de maternelle et primaire.
- 🕒 La classe transplantée : venez plusieurs jours en immersion avec votre classe au sein d'un poney-club.
- 🕒 Sorties thématiques à la journée ou demie-journée pour divers événements (noël, pâques, etc.).
- 🕒 Activités périscolaires : garderie, centre de loisir, les soirs, les mercredis ou pendant les vacances scolaires.

Ressources documentaires et pédagogiques :

- 🕒 Pour trouver des documents types (conventions, agréments et formulaires) consultez le site internet de votre direction académique.
- 🕒 Vous pouvez également retrouver un grand nombre de ressources pédagogiques depuis le site poneyecole.ffe.com de la Fédération Française d'Équitation.

CONTACT :

Fédération Française d'Équitation
Parc équestre fédéral
41600 Lamotte Beuvron
developpement@ffe.com
02 54 94 46 21